

Autisme. À Caudan, 42 places en 2025 financées par la fondation Claude-Pompidou



1

Claude Chirac et Fabrice Vély signent l'acte de vente. © Ouest France

La fondation Claude -Pompidou, présidée par Claude Chirac, finance un nouvel établissement d'accueil de personnes en situation de handicap, à Caudan (Morbihan). La fille de l'ancien Président de la République s'y est rendue, ce mardi 13 juin 2023, pour finaliser l'accord entre la Fondation, la mairie et l'association Kervihan.

C'est signé. Claude Chirac, fille de l'ancien Président de la République, et Fabrice Vély, le maire de Caudan, ont déposé leur signature sur l'acte de vente d'un terrain, jusqu'ici détenu par la mairie, qui verra l'actuel IME de Caudan s'étendre d'ici 2025. [L'objectif est d'accueillir 42 personnes autistes.](#) Le projet est financé par la Fondation Claude-Pompidou, mais géré par l'association Kervihan, spécialisée dans l'accompagnement médico-social de personnes en situation de grande dépendance. Trois unités seront construites : une pour les enfants, et deux pour les adultes.

Un espace approprié

Le terrain, entre deux et trois hectares, est enclavé par la présence de nombreux arbres, en lisière de la ville. Cette configuration est idéale pour les personnes autistes : **La base, c'est de faire en sorte qu'ils ne soient pas trop stimulés sensoriellement. Il ne faut pas que les espaces soient trop grands** », explique Emmanuel Martineau, directeur général de l'association Kervihan. **La structure de l'établissement a été pensée avec les familles des personnes en situation de handicap. Des concertations ont eu lieu pendant un an pour prendre les décisions les plus appropriées dans la conception du futur établissement, comme pour celle des chambres. Financée à hauteur de 16 millions d'euros, cette extension devrait voir le jour en 2025.**

Ouest-France

